

PV de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2022, à Lausanne

Présent·e·s Bureau : Géraldine Rod (GR), David Maye (DM), Romed Wyder (RM), Ruxandra Zenide (RZ)

Absent·e·s Bureau : Nicole Borgeat (NB), Léo Maillard (LM), Adrien Royer (AR), Luc Walpoth (LW)
Mark Olexa (MO)

Membres de l'Antenne Romande présent·e·s : environ 18

Modérée par : David Maye

PV : Ruxandra Zenide, Polish : Nicole Borgeat

Invitée ARF/FDS : Valentina Shasivari

Ordre du jour :

1. Bienvenue ; résumé, présentation des thèmes de l'Assemblée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Campagne pour la loi sur le cinéma : compte rendu
4. Future loi sur le cinéma, quand quoi ?
5. Inland Promotion
6. Études sur les salaires
 - 6.1 ARF/FDS ; présentation du calculateur de temps de travail
 - 6.2 Salaires scénaristes séries TV Suisse Romande
7. Siège Antenne Romande au Conseil de fondation de Cinéforum
8. Présentation de l'Antenne Romande et de l'ARF/FDS auprès des écoles
9. Élection du Bureau
10. Futur : prochains combats, activités à venir, événements de la branche
 - 10.1: Négociation du Pacte de l'Audiovisuel
 - 10.2 : CNA (Centre National de l'Audiovisuel)
11. Perspectives pour l'Antenne Romande, appel à idées des membres
12. Divers et échanges

1. **Présentation** de David, des membres du bureau présents et de Valentina Shasivari, responsable des membres romands·es de l'ARF/FDS.
2. **Acceptation de l'ordre du jour** : l'ODJ est accepté à l'unanimité.
3. **Campagne pour la loi sur le cinéma : compte rendu** Géraldine Rod : une partie de la campagne était nationale. On s'est rendu compte qu'il y avait peu de visuel de film et que le public visé était très suisse alémanique. Deux initiatives de Luc Walpoth et Léo Maillard de demander à tous les réalisateurs·trices de fournir des extraits de films pour les mettre sur les réseaux sociaux. Léo Maillard a également demandé à Vincent Veillon et Vincent Kucholl de faire un petit clip pour les réseaux sociaux. On a pu toucher les différents cantons romands. Visionnement du clip.

4. **Future loi sur le cinéma, quand quoi ?** Iels sont en train de rédiger la nouvelle loi, en lien avec les associations de la branche. Ça sera présenté à Alain Berset qui va la signer. Entrée en vigueur en 2024. On ne sait pas encore comment les 4% non investis vont être collectés et distribués.
5. **Inland promotion** présenté par Ruxandra Zenide et Romed Wyder : le projet est en chantier. Luc Walpoth sera présent dans ce comité de discussion. La question principale est de comprendre à qui revient la tâche de promouvoir le cinéma suisse à l'intérieur des frontières, le mandat de Swissfilms étant exclusivement dédié à la promotion à l'étranger.

Une deuxième question se pose très vite, est-ce une tâche régionale ou nationale? Lors de la discussion à CinéSuisse, Niccolo Castelli a mentionné le travail de promotion à l'intérieur du Tessin que la Ticino Film Commission fait depuis des années. Et cela a payé lors du besoin de mobilisation lors du référendum sur la loi sur le cinéma.

6. **Études sur les salaires** : 2 études sont en cours :
 - 6.1. **ARF/FDS ; présentation du calculateur de temps de travail** : L'étude, qui a été présentée à Locarno l'année dernière, est terminée, mais il faut maintenant voir quelles revendications en tirer et comment négocier avec la branche pour qu'elles soient mis en place. Pour les réalisateurs·trices, l'idée est que le salaire ne soit plus un forfait, mais en lien avec le temps de travail. Les associations de producteurs·trices vont être approchées pour avoir un but commun.
 - 6.2 **Salaires scénaristes séries TV Suisse Romande** : en parallèle, François-Christophe Marzal a réalisé une étude sur les salaires des scénaristes TV. En lien avec d'autres scénaristes, il est en train d'élaborer des grilles qui devront être présentées à la RTS. Les informations collectées ont été partagées avec la Suisse alémanique et la Suisse italienne, le projet est parti de Romandie mais il devient national. La première étude nous a montré que nous sommes très bas comparés aux autres chef·fe·s de poste.
7. **Siège Antenne Romande au conseil de fondation de Cinéforum** : Mark Olexa va siéger dès novembre. Il a été un candidat commun de l'AROPA et de l'Antenne Romande. Un premier pas pour que les réalisateur·trice·s soient mieux représenté·e·s à Cinéforum. Mark Olexa ne représente en vérité ni l'AROPA, ni l'AR, car le siège est attribué à chaque membre du conseil de Fondation en nom propre, mais il est important pour nous d'avoir les nouvelles à travers un membre de l'AR et pouvoir prendre part aux décisions.
 - On a été approché par Stéphane Morey pour réfléchir à la création d'une «fast track». Financer en une fois un film, seulement par Cinéforum, pour arriver à un financement total rapidement. Il y aura deux membres de l'AR dans la commission de discussion.
 - Aide à l'écriture automatique : le taux de bonification augmentera au 1^{er} janvier 2023 à 80% pour les femmes. Le plafond reste le même. Mesure transitoire pour arriver à une parité où tout le monde serait à 80%.
8. **Présentation de l'Antenne Romande et de l'ARF/FDS auprès des écoles Actions** avec Luc Walpoth, François-Christophe Marzal et Géraldine Rod à la HEAD et à l'ECAL. Une collaboration à continuer. Les élèves ont besoin d'informations sur ce qui se passe après l'école.
9. **Élection du Bureau** : le bureau est réélu à l'unanimité.

10. Futur : prochains combats, activités à venir, événements de la branche

10.1: Négociation du Pacte de l'Audiovisuel

Romed Wyder : Le nouveau pacte sera renégocié en 2023. L'ARF a un siège à la table des négociations (Ivo Zen et Daniel Howald), Romed Wyder est suppléant. Point important : la montée de Play suisse, comment calculer cela, partager passage antenne ? Qu'est-ce que les auteurs·trices vont toucher ? La SSA s'occupe de cela.

10.2 : CNA (Centre National de l'Audiovisuel) Un groupe de travail s'est créé au sein de CinéSuisse (Association faîtière de la branche suisse du cinéma et de l'audiovisuel) pour faire de l'OFC, qui est une administration fédérale soumise aux mêmes lois que n'importe quelle administration fédérale, une entité séparée (comme Pro Helvetia ou Swissfilm), ce qui permettrait, entre autres, de ne pas perdre le montant des subventions non dépensé chaque année. Ça ne sera pas pour tout de suite, Alain Berset y est farouchement opposé. Ivo Kummer est également contre. Ils proposent un modèle avec une commission fixe et un expert/intendant qui sera présent du début à la fin. Tout ça est hypothétique. La Romandie n'est pas bien présentée. Daniel Wyss : La Romandie est plutôt gagnante dans le système actuel. On a dit qu'il n'y a pas assez de romands·es dans ce groupe de travail, mais il faut compter avec Carine Bachmann, la nouvelle directrice de l'OFC, qui a bien compris le problème.

11. Perspectives pour l'Antenne Romande, appel à idées des membres.

- Question sur la présence de Mark Olexa au Conseil de Fondation de Cinéforum. Certaines personnes réagissent fortement en se demandant si c'est vraiment une victoire d'avoir un producteur-réalisateur qui est aussi membre de l'Aropa qui siège à Cinéforum et pas un un·e réalisateur·trice ou un·e scénariste au nom de l'Antenne Romande uniquement ? C'est plus important que les cantons soient représentés, plus que les métiers. Florence Adam (productrice neuchâteloise) est partie, et il fallait du coup quelqu'un qui n'était ni de Genève, ni de Lausanne. C'est le cas de Mark Olexa qui est fribourgeois. On devrait faire un changement structurel pour que l'ARF puisse avoir une place en propre.
- Bruno Deville : La phase 1 d'écriture de série est bien financée, par la RTS mais il manque 80'000 CHF en phase 2. Il faudrait obtenir 50'000 CHF pour la phase 2. Pour la renégociation du Pacte, c'est important d'aborder ce sujet. En Suisse romande, les scénaristes touchent moins qu'en Suisse allemande.
- Obtenir les participations aux RNPP, mais les décomptes des sociétés de production arrivent trop tard.
- Fred Baillif, à propos des agents : En Suisse, il n'y a pas d'agent·e car c'est interdit parce que considéré comme du proxénétisme. Comment peut-on pallier ça ? Modifier la loi pour que les artistes puissent avoir un·e agent·e ?
J.-F. Amiguet : On a tenté d'avoir un agent. Nos droits n'ont cessé de diminuer. Le statut des scénaristes en 2000 était meilleur que maintenant. Il faut être offensif.
- Pourquoi y a-t-il des spécialistes français dans les commissions de Cinéforum ? Les scénaristes doivent être au moins 2 par session ! Difficile de changer le système.
Proposition de le faire par nous même pour restaurer une forme de confiance.
Proposition : Désigner « un avocat » de la défense dans la commission qui explique ensuite pourquoi le projet a été refusé (avec 4 contre, 3 pour). Pour éviter qu'à la prochaine

commission, lorsque nous suivons les recommandations, on puisse se retrouver avec 7 contre, 0 pour.

- Se battre pour le statut de scénaristes, qu'ils et elles soient plus représentés dans les commissions.
- Ne pas mélanger les commissions documentaire / fictions.
- Avoir un·e interlocuteur·trice pour les refus.
- Exiger d'être présent·e au deuxième tour devant la commission du Cinéforum.
- Faire un syndicat pour les scénaristes et réalisateurs·trices.
- Remettre les scénaristes sur la grille des technicien·ne·s.